



ÉCLAIRAGES ET SYNTHÈSES

ENQUÊTE COMPLÉMENTAIRE BESOINS EN MAIN D'ŒUVRE 2019

RÉGION GRAND EST



SOMMAIRE

Les établissements recruteurs.....	page 2
Les difficultés liées aux embauches.....	pages 2 à 4
Le recours à Pôle emploi.....	page 4
Les établissements non-recruteurs.....	page 5

L'essentiel à retenir

En région Grand Est, la dix-huitième vague de l'enquête BMO met en évidence une croissance des intentions d'embauche pour 2019. Les projets de recrutement affichent une hausse de 14,0% sur un an, et s'établissent à 196 182 projets pour l'année 2019.

En 2019, 54,1% des intentions de recrutement sont jugées difficiles par les employeurs. 106 191 projets de recrutement sont ainsi déclarés difficiles.

En termes de contrats de travail, 65,0% des recruteurs déclarent des intentions d'embauche en contrats durables (CDI et CDD de 6 mois et plus).

Concernant les motifs de recrutement, 38,7% des employeurs recruteurs évoquent un surcroît d'activité et 36,0% des remplacements suite à des départs définitifs de salariés de leur entreprise.

Parmi les recruteurs, le recours à Pôle emploi est envisagé dans 70,9% des cas. Les principales raisons de recourir à Pôle emploi sont la simplicité, la proximité, l'implication dans la vie locale, ainsi que l'importance du fichier de demandeurs d'emploi et la gratuité du service.



65,0% des recrutements en contrats durables

38,7% des projets liés à un surcroît d'activité



64,6% des recrutements en contrats durables

44,1% des projets liés à un surcroît d'activité



70,9% des entreprises recruteuses envisagent de recruter par l'intermédiaire de Pôle emploi

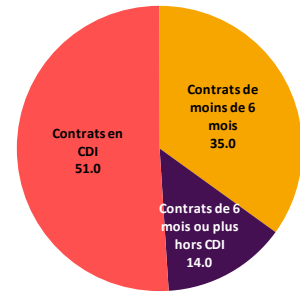
LES ETABLISSEMENTS RECRUTEURS

65% des projets de recrutement concernent des contrats durables

La part des emplois durables dans les projets de recrutement s'établit à 65,0% en 2019 dans le Grand Est, soit une hausse de 7,1 points par rapport à 2018 (64,6% au niveau national).

La part de recrutements envisagés en CDI est de 51,0% (45,2% au niveau national).

LES TYPES DE CONTRATS DE TRAVAIL ENVISAGÉS DANS LE GRAND EST (en %)



Près de quatre projets de recrutement sur dix envisagés pour répondre à un surcroît d'activité

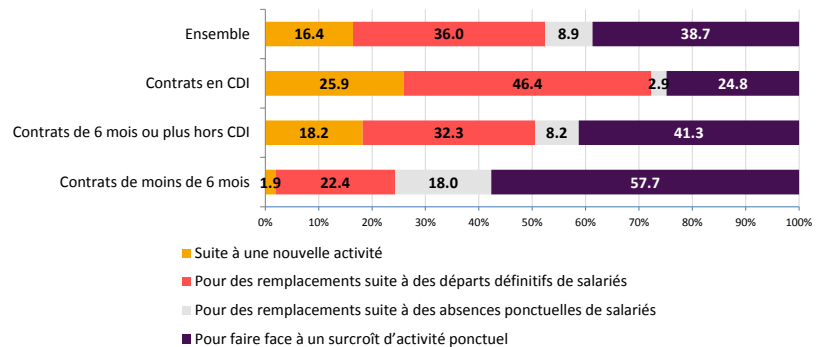
L'anticipation d'un surcroît d'activité ponctuel est la raison majeure des projets de recrutement en 2019 : 38,7% des embauches envisagées (44,1% au niveau national).

Vient ensuite le remplacement de salariés suite à des départs définitifs (36,0% contre 26,8% au niveau national).

La proportion de projets liés à une nouvelle activité est de 16,4% (17,8% au niveau national).

Pour les contrats en CDI, près de la moitié (46,4%) des projets de recrutement sont liés à des départs définitifs de salariés.

LES MOTIFS DE RECRUTEMENT DANS LE GRAND EST SELON LA NATURE DES CONTRATS (en %)



LES DIFFICULTÉS DE RECRUTEMENT

La crainte de pénurie de candidats et l'inadéquation du profil des candidats aux profils recherchés plus souvent mises en avant par les employeurs

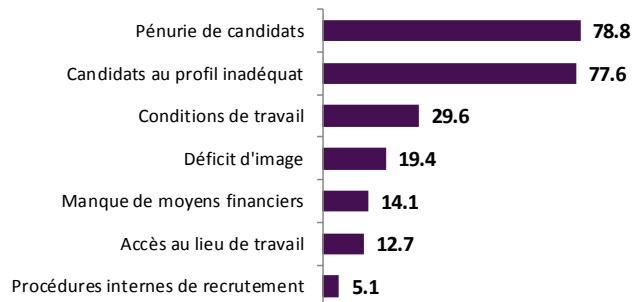
En 2019 dans la région Grand Est, 54,1% des intentions de recrutement sont jugées difficiles par les employeurs, proportion en hausse de 7,4 points par rapport à 2018 (cf enquête BMO 2019).

Les secteurs d'activité dans lesquels les employeurs ressentent les plus grandes difficultés de recrutement sont la construction, l'hébergement et la restauration, les transports et l'entreposage.

La plupart des employeurs du Grand Est anticipent des difficultés de recrutement liées aux candidatures, soit par crainte de pénurie de candidats (78,8% des employeurs), soit pour cause d'inadéquation avec les profils recherchés (77,6%).

Près du tiers des employeurs (29,6%) s'attendent à ce que les conditions de travail liées à la nature du poste proposé (pénibilité du travail, horaires décalés, ...) puissent être un frein à l'embauche.

NATURE DES DIFFICULTÉS DE RECRUTEMENTS ENVISAGÉES (en %, plusieurs réponses possibles)

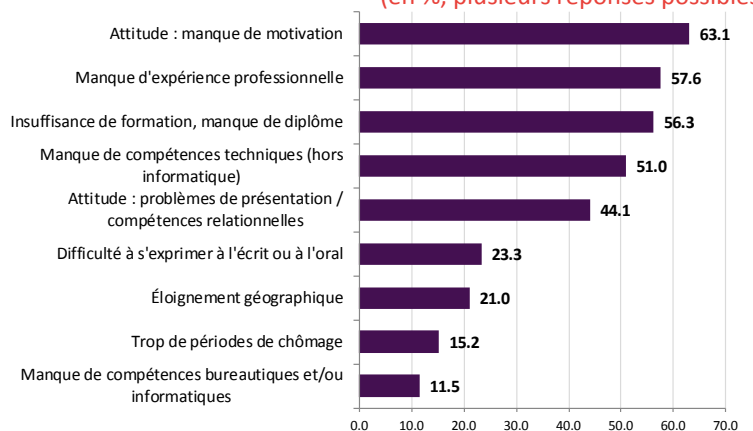


Le manque de motivation et le manque d'expérience professionnelle sont les deux premières raisons invoquées par les employeurs ayant eu des difficultés de recrutement

Parmi les établissements ayant cherché à recruter au cours de l'année 2018 dans le Grand Est, 38,3% déclarent avoir rencontré des difficultés à recruter.

Le profil des candidats ne convenait pas notamment à cause du manque de motivation (63,1%), du manque d'expérience professionnelle (57,6%), ou de l'insuffisance de formation (56,3%).

DIFFICULTÉS DE RECRUTEMENT ET PROFILS INADÉQUATS : LES RAISONS INVOQUÉES PAR LES ÉTABLISSEMENTS DU GRAND EST (en %, plusieurs réponses possibles)

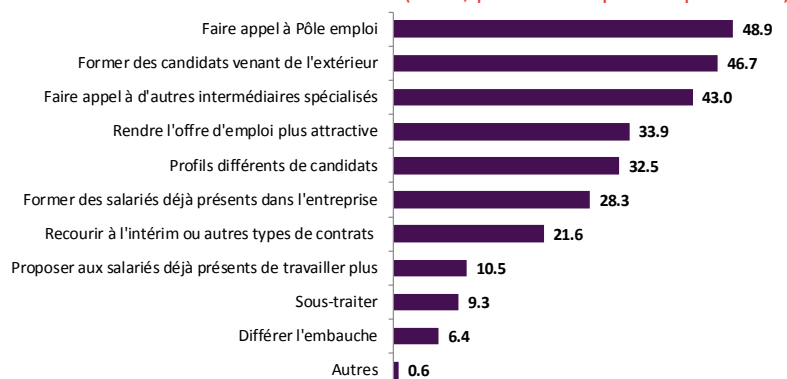


Le recours à Pôle emploi et la formation les plus souvent envisagés pour résoudre les difficultés de recrutement liées aux candidats

Face aux difficultés de recrutement liées à des profils inadéquats et/ou une pénurie de candidats, les employeurs privilégient le recours à Pôle emploi (48,9%) et à d'autres intermédiaires spécialisés (43,0%).

46,7% des établissements envisagent de former des candidats venant de l'extérieur et 28,3% se disent prêts à former des salariés en interne.

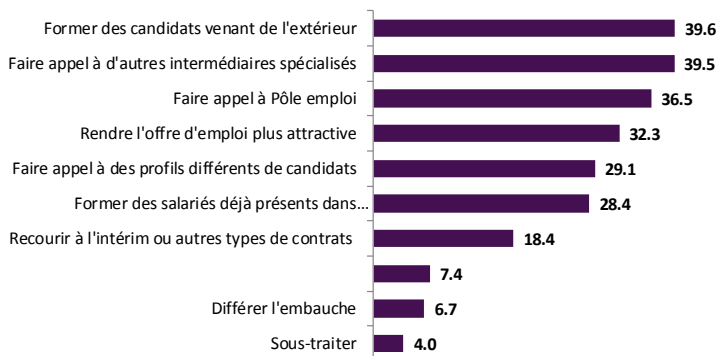
TYPE DE SOLUTIONS ENVISAGÉES POUR RESOUDRE LES DIFFICULTÉS LIÉES AUX CANDIDATS (en %, plusieurs réponses possibles)



La formation et le recours aux intermédiaires du marché du travail les plus souvent envisagés pour résoudre les difficultés de recrutement liées à la nature du poste

Face aux difficultés de recrutement liées à la nature du poste proposé (distance, horaires, pénibilité, salaire...), les employeurs privilégient la formation de candidats venant de l'extérieur (39,6%), le recours à d'autres intermédiaires spécialisés (39,5%) ou à Pôle emploi (36,5%).

TYPE DE SOLUTIONS ENVISAGEES POUR RESOUDRE LES DIFFICULTES LIÉES À LA NATURE DU POSTE (en %, plusieurs réponses possibles)



LE RECOURS A POLE EMPLOI

70,9% des employeurs interrogés envisagent de recruter par l'intermédiaire de Pôle emploi

Dans le Grand Est, 70,9% des employeurs envisagent de recourir à Pôle emploi pour leurs recrutements.

Les employeurs expliquent le recours à Pôle emploi notamment par la simplicité, la proximité, l'implication dans la vie locale (74,5%).

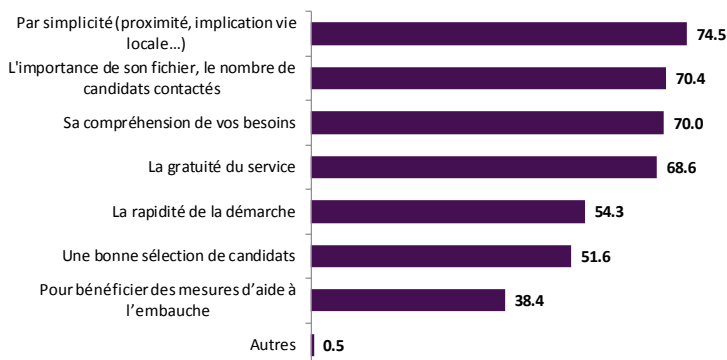
L'importance de son fichier et la compréhension de leurs besoins sont aussi des avantages cités par respectivement 70,4% et 68,6% des employeurs.

Parmi les établissements du Grand Est envisageant de recourir à Pôle emploi, 81,0% des employeurs pensent faire appel à Pôle emploi dès le début de leur démarche de recrutement (28,4% en exclusivité et 52,6% en association avec d'autres modes de recrutement).

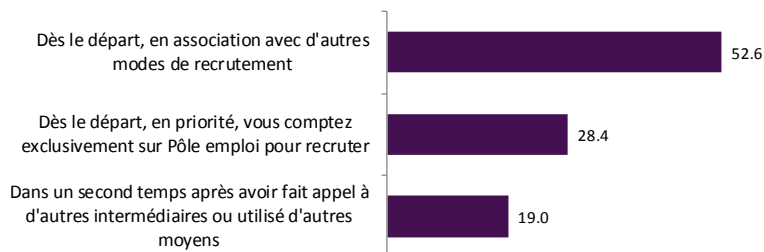
Les 19% restant pensent contacter Pôle emploi dans un second temps après avoir fait appel à d'autres intermédiaires ou utilisé d'autres moyens.

Parmi les établissements du Grand Est ne souhaitant pas bénéficier des services de Pôle emploi (*plusieurs réponses possibles*), 58,7% n'en ont pas la nécessité puisqu'ils déclarent avoir déjà un candidat en vue ou passer principalement par des candidatures spontanées, et 68,9% disent utiliser d'autres canaux de recrutement (intérim, cabinets de recrutements, réseaux, partenariat avec des écoles...).

LES MOTIFS DE RECOURS A POLE EMPLOI PAR LES ETABLISSEMENTS DU GRAND EST (en %, plusieurs réponses possibles)



LE MOMENT ENVISAGE POUR CONTACTER POLE EMPLOI (en %)

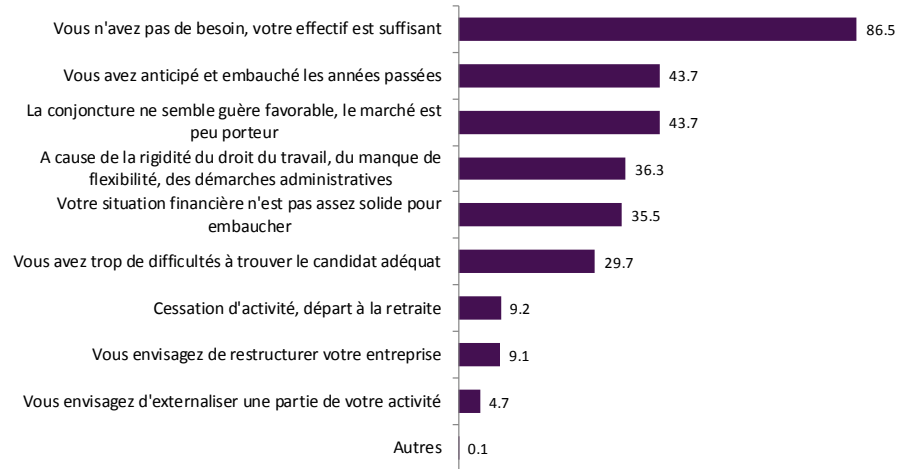


LES ÉTABLISSEMENTS NON RECRUTEURS

86,5% des établissements ne souhaitant pas recruter déclarent qu'ils n'en ont pas besoin, que leur effectif est suffisant.

Parmi les raisons citées par les employeurs ne souhaitant pas recruter, 86,5% déclarent qu'ils n'en ont pas besoin car leur effectif est suffisant et 43,7% estiment avoir anticipé et embauché les années passées. 43,7% invoquent aussi une conjoncture peu favorable.

LES RAISONS EXPLIQUANT L'ABSENCE DE RECRUTEMENT (en %, plusieurs réponses possibles)



Méthodologie de l'enquête BMO et de l'enquête complémentaire :

L'enquête Besoins en Main d'Œuvre est réalisée à l'initiative de Pôle emploi. Elle mesure les intentions de recrutement des employeurs pour l'année à venir, qu'il s'agisse de créations de postes ou de remplacements.

Le champ de cette dix-huitième vague est le même que celui de l'enquête 2018, soit les établissements relevant du secteur privé, les établissements de 0 salarié ayant émis au moins une déclaration d'embauche au cours des 12 derniers mois, les établissements du secteur agricole, les établissements du secteur public relevant des collectivités territoriales (communes, régions...) et les établissements publics administratifs (syndicats intercommunaux, hôpitaux, écoles...).

La partie principale de l'enquête BMO 2019 est enrichie d'un volet complémentaire relatif aux motifs de recrutement ou de non-recrutement et à la nature des difficultés rencontrées.

Un échantillon de 1 369 établissements de la région Grand Est a été interrogé par téléphone sur les motifs de recrutement ou de non-recrutement, la description des types d'emploi pour les établissements ayant des projets de recrutement et la nature des difficultés de recrutement.